

Pithom

Strong n°06619

Prononciation [pee-thome']

Définition

Pithom = « la cité de justice »

1. une des villes entrepôts que Pharaon fit construire aux Israélites

Étymologie

< פתם - פתם >

dérivation de l'Égyptien

Nature du mot

Nom propre locatif

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

